

BREVE : Thiers / Ambert

[AMBERT \(/recherche/zone/63003.html\)](#)

[Déchet \(/recherche/meta/D%E9chet.html\)](#)

vendredi 12 août 2011 - 10:18

Le SIVOM va traiter les eaux du Poyet

lu 5 fois



http://memorix.sdv.fr/5c/www.lamontagne.fr/infoslocales/thiers_ambert_articles/1860362157/Position1/SDV_CFP/default/empty.gif/55412b424f5574763562494144646f62

Dès octobre, une usine de traitement des eaux de décharge sera en fonctionnement sur le site du Poyet. Une obligation légale.

Alors que les travaux de mise en sécurité et de gestion des nuisances du centre d'enfouissement technique du Poyet, géré par le syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) d'Ambert, se sont multipliés ces dernières années, une nouvelle station de traitement des eaux devrait voir le jour dans les prochaines semaines.

Le chantier de l'année est celui du traitement des lixiviats, les liquides résiduels qui proviennent de la percolation de l'eau à travers un matériau. Ce terme désigne notamment tous les « jus » issus de décharges, de déchets, de compost, etc.

Le syndicat a été mis en demeure par le ministère de l'environnement de faire ces travaux. Pour l'instant, les jus de la décharge sont traités à minima avant un rejet dans la Dore via le ruisseau de l'Etagnon. L'objectif est de construire une station qui permettra de supprimer tout rejet toxique dans le milieu naturel. Le tout grâce à un bio-réacteur à membrane auquel sera ajouté un système d'ultrafiltration puis de nanofiltration.

L'investissement global pour la mise en place de cet équipement est de 1,3 million d'euros dont 300.000 pour six mois de location. Le SIVOM a en effet souhaité louer l'usine pendant six mois pour constater son bon fonctionnement et corriger les défauts éventuels avant de s'en rendre propriétaire. À ce moment-là, au printemps 2012, ce devrait être le VALTOM, le syndicat départemental chargé de la valorisation et le traitement des déchets, qui s'en portera acquéreur pour un investissement de l'ordre du million d'euros.

Ces travaux auraient dû se terminer fin août mais les conditions atmosphériques, notamment les fortes pluies de ces dernières semaines, ont fait prendre près de deux mois de retard au chantier. La nouvelle usine devrait donc être terminée courant octobre.

Ce travail va aboutir à une amélioration sensible de la qualité de la rivière. C'est d'ailleurs un des objectifs du SIVOM, notamment dans le travail avec les autres communautés de communes concernées par le passage de la

Dore ; ce cours d'eau est en effet considéré comme une richesse à valoriser non seulement pour les activités de pêche mais aussi pour les promenades, entre autres à vélo, le long de la rivière.

Romain Pallandre

A lire aussi...

- 03/08/11 - [Déchetterie : des barrières pour la sécurité des usagers \(/editions_locales/moulins/dechetterie_des_barrieres_pour_la_securite_des_usagers@CARGNjFdJSsBHxkCChw-.html\)](#)

[réagissez ! \(javascript:commentaire\(\);\)](#)



[imprimer cet article \(#\)](#)



[envoyer à un ami \(#\)](#)



[écrire à l'auteur \(#\)](#)